

# ÉLECTIONS EN FRANÇAUFRIQUE

**20 MARS 2016**

**MASCARADE ÉLECTORALE AU CONGO-BRAZZAVILLE**



# ÉLECTION ANTICIPÉE ET MANIFESTATIONS RÉPRIMÉES

Denis Sassou N'Gouesso, déjà sur le podium des dictateurs francophones les plus criminels, concourt aussi pour le prix de la longévité au pouvoir, avec déjà plus de 30 ans à la tête de l'Etat. La Constitution adoptée en 2002 pour donner un vernis de légalité à un pouvoir maintenu par la force concédait quelques limites au « mandat présidentiel ». Depuis 2014, son parti-Etat, le Parti congolais du travail (PCT) travaille à modifier cette dernière pour permettre officiellement la candidature du tyran. Cette nouvelle constitution, abrogeant la restriction du nombre de mandats à deux et celle de l'âge maximum des candidats à 70 ans, est promulguée le 6 novembre 2015 à l'issue d'un référendum unanimement considéré comme frauduleux. Le gouvernement annonce sans rire que le OUI l'emporte à 92,96% des voix, avec une participation de 72%, alors même qu'une forte abstention a été observée dans les bureaux de vote, suite à un appel au boycott de la part de l'opposition. Pour profiter d'une situation très favorable (opposition morcelée, communauté internationale – au mieux – aphone), Sassou décide d'avancer les élections présidentielles, prévues à l'été 2016, au 20 mars.

À l'annonce du référendum, le gouvernement fait face à une vive contestation populaire, qui perçoit ce référendum truqué comme l'instrument d'un coup d'État constitutionnel. Ces manifestations pacifiques seront

violemment réprimées par les forces de l'ordre. Le 20 octobre 2015, cinq jours avant le référendum, police et gendarmerie tirent à balles réelles pour disperser les manifestations. Au 17 décembre 2015, un bilan partiel minimal des victimes des forces de l'ordre pendant la période autour du référendum, en particulier les 20 et 21 octobre, est de 46 personnes décédées dont 43 identifiées, 69 personnes blessées identifiées, entre 4 et 20 personnes disparues<sup>1</sup>. Le gouvernement parle quant à lui de 4 morts. Denis Sassou N'Gouesso a tout fait pour empêcher que ne soit dressé un bilan.

Cette répression touche également les opposants politiques et les représentants de la société civile qui subissent arrestations extra-judiciaires, intimidations et violences.

C'est dans ce cadre de coup d'État constitutionnel et de violence des forces de l'ordre à l'égard de la population civile, que se pose la question des relations diplomatiques, politiques et militaires entre la France et le Congo. Dans un contexte préélectoral tendu, la France se distingue par son silence diplomatique et le maintien, voire le renforcement, de sa coopération militaire, ce qui amène à s'interroger sur sa possible implication et sa responsabilité dans la nouvelle vague de répression qui a lieu depuis octobre.

<sup>1</sup> Selon les recoupements d'organisations de la société civile congolaise

# SASSOU PRÊT À TOUT

## CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ET SOUTIEN FRANÇAIS

Denis Sassou Nguesso cumule au total plus de 30 ans à la tête du pays. Il arrive au pouvoir en 1979, après avoir dirigé les services secrets congolais. Il met en place une dictature sanguinaire qui durera douze ans, à laquelle met fin la Conférence nationale souveraine en 1991, convoquée par la population excédée par la violence et la corruption. Elle obtient des élections qui vont détrôner le dictateur et placer Pascal Lissouba à la tête du pouvoir.

Mais après cinq années de complot, Sassou reconquiert le pouvoir par les armes, avec un incontestable soutien français<sup>2</sup>. L'« Homme de la France », ami de Jacques Chirac, promet de protéger les intérêts français au Congo. Ainsi, alors que le président Lissouba oblige les compagnies pétrolières à quasi doubler la part du Congo dans les revenus de l'or noir, de 17 à 33 % – taux particulièrement bas, Sassou promet à Elf, bras séculier de l'État français au Congo, d'en revenir aux 17 % et de laisser tomber le « partenariat » pour en rester au système de concession.

<sup>2</sup> Ce soutien français sur les plans militaire, diplomatique et économique sera détaillé plus bas (chapitre III, partie 1).

La reprise du pouvoir par le général Sassou Nguesso en 1997 s'accompagne de dizaines de milliers de morts, révélant le degré de violence dont il est capable pour protéger ses intérêts et ceux de ses alliés.

On peut évoquer ainsi le massacre de centaines de réfugiés sur l'embarcadère du Beach, le pillage de Brazzaville fin 1997, ou le nettoyage ethnique organisé dans la région du Pool, supposée insoumise. Ces affaires que Sassou a longtemps cherché à étouffer permettent de le qualifier de criminel de guerre, et de criminel contre l'humanité.



## LES DISPARUS DU BEACH

Début mai 1999, après deux années de guerre civile opposant les milices du putschiste Denis Sassou Nguesso à l'armée du président d'alors, Pascal Lissouba, les premiers réfugiés ayant fui les combats sont de retour. Ces derniers empruntent la « traversée du Beach », une navette fluviale qui effectue les liaisons entre Brazzaville et Kinshasa, capitale du Zaïre voisin. Encadrée par le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) et les autorités des deux pays, cette première vague de retours compte environ 1 500 personnes.

Elles sont accueillies par des dizaines de personnalités gouvernementales et militaires. Une fois les officiels partis, des militaires commencent à mettre à part plusieurs groupes d'hommes (jeunes et adultes). Pour la plupart originaires du Pool, une région du sud du Congo partisane du président en exil Lissouba, ces derniers sont envoyés par convoi dans la brousse alentour et vers le palais de la présidence de Mpila. Plus personne ne les reverra. « *Aucune dépouille des victimes n'a été retrouvée* », souligne le directeur de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH). À ce jour, 353 disparitions sont enregistrées par son association<sup>3</sup>.

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) dépose plainte auprès de la justice française pour « torture, disparitions forcées et crimes contre l'humanité » en décembre 2001. Survie se porte partie civile aux côtés d'autres associations. En 2002, une instruction est ouverte, au nom du principe de la compétence universelle. Après plusieurs rebondissements dans la procédure au gré de pressions diverses, l'instruction est toujours en cours à l'heure actuelle. Seuls deux responsables de l'époque, le général Norbert Dabira, inspecteur général des Armées et Jean-François Ndenguet, directeur de la police nationale congolaise ont été mis en examen, puis libérés. Ce dernier a fait l'objet en 2004 d'une exfiltration plus que douteuse de la Prison de la Santé à Paris, grâce à la complicité d'une haute magistrate.

L'affaire avance à un rythme scandaleux. Seize ans après les faits, les responsables de ces disparitions n'ont toujours pas été identifiés.

## PAYS EXTRACTEUR – ÉTAT PRÉDATEUR

Cette volonté sans faille de mettre la main sur le pouvoir à n'importe quel prix est à replacer dans une analyse plus large du fonctionnement de l'État congolais. Les positions de pouvoir sont celles qui permettent l'accumulation, celles qui

donnent accès aux ressources et légitiment leur captation. Voilà l'objet de la farce électorale en cours : conserver la corne d'abondance, qui assure à ses détenteurs un train de vie inimaginable. L'État est le lieu par essence de la corruption, au profit des tenants du pouvoir et de leur clan.

Les dirigeants français successifs ferment – au mieux – les yeux sur cette corruption,

<sup>3</sup> Association AlterMondes

qui maintient le pays dans la pauvreté, tant que les intérêts économiques des grands groupes français qui exploitent les ressources du Congo sont protégés et favorisés. L'affaire des « Biens mal acquis », qui empoisonne régulièrement

les relations entre Brazzaville et Paris, montre crûment comment les tenants du pouvoir détournent les fonds issus de la rente pétrolière avec l'aval et le soutien de la France.

## **AFFAIRE DES BIENS MAL ACQUIS**

Alors que les caisses publiques sont vides, le train de vie de Sassou est à mettre en perspective avec le surendettement du Congo. En mars 2007, les associations Sherpa, Survie et la Fédération des congolais de la diaspora déposent une plainte devant le Procureur de la République de Paris contre les familles dirigeantes de l'Angola, du Burkina Faso, de la République du Congo, de la Guinée Équatoriale, et du Gabon, sur le chef d'inculpation de recel de détournement de fonds publics. L'affaire sera classée en 2007, malgré les résultats d'une enquête de police qui confirmera les allégations de détournement de fonds. Le Procureur de la République considère que l'infraction n'est pas suffisamment caractérisée. En 2008, l'association Transparency International déposera une nouvelle plainte, qui est aujourd'hui encore en cours d'instruction.

Cette affaire, qui s'attaque à la corruption et à la prédation par le recel du butin en France, met en lumière les détournements de fonds publics effectués par ces dictateurs et leurs proches avec la complicité d'acteurs français, qui leur facilitent l'acquisition de biens immobiliers sur le territoire français. Ainsi la famille de Sassou Nguesso est propriétaire de deux appartements dans les XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> arrondissements de Paris, d'une valeur de 2,47 et 1,6 millions d'euros, parmi une série d'autres biens immobiliers en région parisienne, ainsi qu'une multitude de comptes bancaires ouverts dans des banques françaises. Le mardi 29 septembre 2015, les juges français en charge de l'enquête ont saisi plusieurs propriétés soupçonnées d'appartenir à un neveu du président congolais.

**Tout au long du “règne” de Sassou, les dirigeants français ont, chacun leur tour, contribué à maintenir et renforcer, de manière plus ou moins affichée, le soutien de la France à cette dictature.**



# INTÉRÊTS FRANÇAIS AU CONGO ET SILENCE COMPLICE



## INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE AU CONGO

Si la France continue de soutenir Sassou dans cette période de contestation populaire, c'est avant tout pour défendre les intérêts économiques de ses entreprises.

La France est un partenaire commercial incontournable du Congo. Elle reste en 2013 le 1<sup>er</sup> pays non-africain fournisseur du Congo, avec près de 573 millions d'euros d'exportations (9,05% de part de marché selon les statistiques COMTRADE de l'ONU), premier investisseur et premier créancier. Environ 200 entreprises ayant des intérêts français sont présentes au Congo et emploient près de 15 000 salariés, dont un millier d'expatriés<sup>4</sup>. L'entreprise Total extrait 60 % du pétrole national et Bolloré a obtenu en 2009 la concession du port de Pointe-Noire sur 27 ans. Paris s'accommode des dictatures pour préserver ses intérêts.

Le soutien au régime de Sassou s'explique également par des intérêts diplomatiques. Pour commencer, après

plus de 50 ans de coups fumants, détournements pharaoniques et autres barbouzeries entre les dirigeants français et congolais, il est certain que Sassou est en possession de "dossiers" sur plusieurs personnalités publiques ou de l'ombre au plus haut niveau de l'État et de l'industrie française<sup>5</sup>, lui offrant un moyen de pression considérable. Ensuite, il faut rappeler que Sassou a su se placer en position de médiateur du conflit en République centrafricaine, où la France est engagée avec l'opération Sangaris depuis 2013. Cette position permet à Sassou de montrer à la France sa capacité de nuisance au niveau international, comme ce fût le cas lors du Sommet de Nairobi<sup>6</sup>. Il s'opposait frontalement à la stratégie d'influence française, initiative finalement piteusement désavouée par celui-là même qui l'avait mise en route.

Cet épisode montre une forme d'interdépendance qui oblige les deux parties. Il permet de saisir la force de la réciprocité qui lie la France et le Congo – même si dans ce rapport de force, le dictateur a toujours un besoin vital de l'appui de Paris.

4 Selon la Direction générale du Trésor, mars 2015

5 Billets d'Afrique n°251, novembre 2015, « Denis Sassou Nguesso rappelle au monde qui il est ».

6 Billets d'Arfique n°244, mars 2015, « Lutte d'influence entre Sassou Nguesso et la France »

La défense de ces intérêts diplomatiques et économiques se caractérise par un équilibre entre une non-opposition et un soutien direct de la France au régime de Sassou, soutien voulu discret mais déterminant dans cette période de troubles.

## CAUTION MORALE ET SOUTIEN AU DICTATEUR SASSOU

Ce soutien se manifeste à travers les rencontres fréquentes entre des membres du gouvernement français et leurs homologues congolais.

Ainsi Laurent Fabius a reçu le ministre congolais des Affaires étrangères Jean Claude Gakosso, le 21 octobre 2015, en pleine répression.

Le même jour, Hollande déclarait que « *Sassou peut consulter son peuple, ça fait partie de son droit, et le peuple doit répondre* »<sup>7</sup>. Cette phrase était immédiatement affichée sur les bâtiments publics congolais – démonstration s'il en fallait de la relation « spéciale » qui unit les deux pays, et de l'utilisation qui peut être faite de ces prises de position. Après la mascarade référendaire, le Ministère des Affaires étrangères déclarait prendre note des résultats, l'Élysée affirmant par voie de communiqué prendre lui aussi note malgré les conditions qui « *ne permettent pas d'en apprécier les résultats* ».

<sup>7</sup> Conférence de presse de François Hollande tenue à l'Élysée le 21 octobre 2015, propos recueillis par RFI (22/10/2015)

Depuis la réception de Sassou Nguesso à l'Élysée le 7 juillet 2015, le silence diplomatique de la France a été largement interprété comme un accord tacite vis à vis des autorités congolaises<sup>8</sup>. Il devient effectivement difficile de soutenir ouvertement un criminel contre l'humanité. On peut tout de même retenir que François Hollande, à l'issue de cette rencontre souhaite que les choses soient faites dans le « *consensus* ». Son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, à la suite de sa visite à Brazzaville le 22 juillet, note pour sa part que la nécessité sécuritaire prime sur l'objectif démocratique. Quant à Jean-Yves Ollivier, cet intime du pouvoir congolais décoré cet été de la Légion d'Honneur par Manuel Valls et qui revendique d'appartenir à une diplomatie de l'ombre, il s'est fendu fin août d'un article au titre édifiant : « *La souveraineté ne se découpe pas en mandats* »<sup>9</sup>, dans lequel il détaille par le menu la position française : mieux vaut un « *homme fort* » que la si dangereuse instabilité démocratique. Les Congolais ont apprécié...

Cette position de silence diplomatique et de soutien tacite est aux antipodes des proclamations de François Hollande au Sommet de Dakar du 30 novembre 2014, 15<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Il y a célébré la « *leçon* » burkinabè supposée faire réfléchir « *là où les règles constitutionnelles sont malmenées et où l'alternance est empêchée* », en plus d'asséner que « *la francophonie est*

<sup>8</sup> Sur ce point, voir le communiqué de presse de Survie du 21 octobre 2015, « Au lieu d'isoler le régime et de suspendre sa coopération militaire, la France accueille aujourd'hui un ministre de Sassou ! »

<sup>9</sup> La Croix, 26/08/2015

*soucieuse des règles en démocratie, de la liberté du vote, du respect des lois constitutionnelles et de l'aspiration des*

*peuples, de tous les peuples à des élections libres ».*



*Mairie de Brazzaville, deux ou trois jours avant le referendum du 25 octobre 2015 (DR)*

**Ces intérêts économiques et diplomatiques, soutenus le plus discrètement possible, s'articulent à des enjeux sur le plan militaire, qui se trouvent au cœur de la relation entre la France et le régime dictatorial de Sassou.**



# MAINTIEN DE LA COOPÉRATION MILITAIRE

## UNE RELATION DE LONGUE DATE : LE RÔLE DE LA FRANCE DANS LA GUERRE CIVILE AU CONGO

Contrairement à d'autres pays africains, il n'y a pas de base militaire française permanente au Congo, mais celui-ci bénéficie régulièrement de la coopération de la France au niveau militaire.

Pour comprendre en quoi cette coopération militaire problématique avec un régime dictatorial s'inscrit dans la durée, il est important d'analyser le rôle qu'a tenu la France dans le sabotage du renouveau démocratique, aboutissant sur la guerre civile qui a ensanglanté le pays de 1997 à 1999.

Au cours de cette période, la France n'organise pas d'opération militaire extérieure assumée, exceptée l'opération Antilope, déployée en octobre 1997 pour rapatrier les ressortissants français. Officiellement la coopération militaire est même suspendue pendant 4 mois en 1997, au paroxysme de la guerre civile.

Néanmoins des relations militaires plus officieuses persistent entre les deux pays au cours de cette période de troubles. Ainsi, le 3 juin 1997, 25 tonnes de fret partent du Bourget à destination des

partisans de Sassou, via le Gabon. Le 5 juin, à l'amorce de cette guerre civile qui va détruire Brazzaville, le général Sassou se concerta durant une heure au téléphone avec Jacques Chirac. En réalité, la France mène une véritable « guerre secrète » au Congo-Brazzaville<sup>10</sup>.

Après plus de quatre mois de combats, et la victoire d'octobre 1997 qui ramène Sassou au pouvoir, les forces de Sassou ont continué de profiter des très opportunes manœuvres franco-gabonaises "Koubia", à la frontière congolaise. L'accord de défense avec le Gabon permet de pallier l'absence d'un tel accord avec Brazzaville. Les avions Transall français accélèrent leurs livraisons sur l'aéroport gabonais de Franceville (à moins de 100 km du Congo). Les hélicoptères français débordent largement dans le ciel congolais. Les renseignements qu'ils recueillent, transmis directement à l'état-major de Brazzaville et à ses discrets conseillers français, permettent d'affiner la conduite des opérations. En 1999, après les massacres de Brazzaville perpétrés par les milices de Sassou, les Transall tricolores n'hésitent plus à se rendre directement au Congo-B. Début février, l'opposition signale l'atterrissage de deux d'entre eux à Pointe-Noire, avec des munitions de blindés et des renforts de soldats tchadiens. Début mai arrivent à

<sup>10</sup> Propos et récit des événements tirés de « Noir Silence », François-Xavier Verschave (2000).

Brazzaville deux Transall bourrés d'armes. Pourvue d'un aérodrome, Nkayi est devenue une base de l'appui logistique tricolore. Outre le contingent angolais, les alliés françafricains sont mis à contribution : comme en 1997, le roi du Maroc Hassan II et le dictateur tchadien Idriss Déby ont envoyé commandos et fantassins.

Dès mai 1999, l'association congolaise CDLC de Reims annonçait l'arrivée d'un contingent de "mercenaires" français - dont nombre de militaires "en congé sans solde" -, qui auraient installé leur QG à Kinkala, chef-lieu de la région du Pool. L'information est confirmée au début de l'été par le journal spécialisé *La Lettre du Continent*. Officiellement, Paris mobilise des crédits d'aide publique à décaissement rapide (le Fonds d'aide et de coopération) pour payer l'intervention au Congo-B d'au moins 80 officiers et sous-officiers français – afin d'instruire ou conseiller des bandes armées criminogènes. Simultanément est montée une opération officieuse, Hadès (comme le dieu de l'enfer), dirigée par un militaire "retraité", Marc Garibaldi. Elle recrute 25

sous-officiers français pour encadrer 600 soldats congolais. Ils monteront dès septembre des opérations commando dans les fiefs Ninjas. Le financement passerait par la banque FIBA, d'Elf et Bongo.

Diverses opérations "couvertes" sont également signalées. Ainsi, le transport du matériel destiné au Festival panafricain de la musique (Fespam) aurait servi de couverture à l'envoi de militaires français, embarqués le 30 juillet à Roissy à bord du Boeing de la compagnie Cam Air.

## LA COOPÉRATION MILITAIRE OFFICIELLE

La coopération militaire officielle entre la France et le Congo s'opère actuellement sur trois volets : le soutien direct, à travers la présence de conseillers français auprès des cadres des forces armées et de la gendarmerie ; la formation des éléments des forces armées, de la police et de la gendarmerie ; et l'équipement de ces forces.

### LES ACCORDS DE COOPÉRATION EN VIGUEUR

**1974** : accord de coopération militaire, toujours en vigueur, qui définit le cadre général de la coopération.

**2015** : signature de trois nouvelles conventions :

Janvier : encadre la formation, l'entraînement et l'organisation du commandement opérationnel des Forces armées congolaises.

Juin : mise à disposition du Lieutenant-colonel Eric Misserey comme conseiller au commandant de la gendarmerie nationale, et mise à disposition de l'armée et la gendarmerie de Sassou Nguesso, de coopérants militaires français.

Sur le plan de l'expertise, la France fournit au Congo des experts techniques, militaires, des experts de la gendarmerie, des experts spécialistes de la sécurité maritime ainsi que des spécialistes de la formation et de l'organisation générale des opérations.

Cette expertise a pour but de conseiller au jour le jour les responsables militaires congolais chargés de faire vivre la collaboration entre la France et le Congo.

Au niveau de la formation, la France a financé une école militaire nationale de génie-travaux à Brazzaville à hauteur de 578 000 euros (378 millions de FCFA) qui accueille depuis septembre 2010 des stagiaires venant de 17 pays africains. Des accords spécifiques permettent aussi aux militaires congolais de venir se former dans les écoles militaires françaises (notamment à Saint-Cyr). Du fait de ces relations de formation et d'expertise, il existe de véritables liens organiques entre les cadres militaires français et congolais<sup>11</sup>.

Pour ce qui est de l'appui logistique et de l'équipement, l'article III des accords de coopération technique de 1974 précise que « *la République Populaire du Congo peut s'adresser à la République française pour la fourniture de matériel et d'équipement militaires et des rechanges correspondants. La République française apporte son concours dans des conditions à définir au soutien logistique de l'armée populaire nationale* ».

L'analyse de ces différents accords et conventions permet de visualiser l'ampleur du soutien humain, logistique et

pédagogique de la France aux forces de défense congolaises, même en l'absence de base militaire permanente sur son sol.

## MAINTIEN DE LA COOPÉRATION MILITAIRE MALGRÉ LES ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Malgré le tripatouillage constitutionnel et les multiples violations des Droits de l'Homme dont fait preuve le régime de Sassou, la France n'a toujours pas suspendu sa coopération militaire, et continue de la renforcer sur le plan opérationnel, comme le montre la signature des nouvelles conventions de 2015, mais également sur le plan symbolique, à travers la décoration de piliers du régime de Sassou de la Légion d'Honneur.

La coopération militaire se maintient donc, malgré la répression qui est en cours, et qui a déjà fait de nombreuses victimes. Au-delà de la non condamnation par les autorités françaises de cette répression, le maintien d'un soutien diplomatique et militaire constitue, par sa force symbolique et du fait du niveau opérationnel de commandement de l'armée congolaise auquel ont accès les coopérants militaires français, une forme de complicité dans la répression à l'encontre des manifestants et des opposants.

<sup>11</sup> Sur les liens entre l'armée française et celles de ses anciennes colonies, voir l'ouvrage de Raphaël Grandvaux « Que fait l'armée française en Afrique », 2009.

## LÉGION D'HONNEUR

Un mois après la chute de Ben Ali en Tunisie, début 2011, la diplomatie de Nicolas Sarkozy avait remis la Légion d'honneur française au contre-amiral Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du puissant Conseil national de sécurité du Congo. Trois ans plus tard, et un mois après la chute du dictateur burkinabé Blaise Compaoré, le 9 décembre 2014, l'ambassadeur de France à Brazzaville, Jean-Pierre Vidon, a, au nom de François Hollande, remis les insignes de la Légion d'honneur au chef d'état-major général des Forces armées congolaises, autre pilier du régime sécuritaire du dictateur Sassou Nguesso : le général de division Guy Blanchard Okoï.

L'ambassadeur de France, au cours de la cérémonie, salue ainsi sa contribution à l'excellence des relations militaires qui existent entre la République du Congo et la France, déclarant que *« par une action inlassable, vous œuvrez constamment à la consolidation des liens très étroits qui unissent nos deux pays dans le domaine de la coopération de défense et au rayonnement de la France dans la sous-région. »*

Il a également vanté *« la consolidation des liens très étroits qui unissent le Congo et la France dans le domaine de la coopération de défense »*.

Alors qu'au Burkina Faso François Hollande a décidé de retirer sa légion d'honneur à Gilbert Diendéré auteur de la tentative de putsch, est-ce que les répressions violentes mises en œuvre par le régime de Sassou conduiront également au retrait de la légion d'honneur de ces piliers du régime ?

Cette responsabilité se voit renforcée justement par le fait que l'armée et la gendarmerie congolaises – celles-là même qui tirent sur les manifestants – bénéficient des accords de coopération avec la France pour la formation des officiers.

Il y a donc une implication, même indirecte, de la France dans les répressions qui ont eu lieu en octobre 2015, ne serait-ce que sous la forme de caution morale.

Puisqu'en effet, le gouvernement français a fait le choix de maintenir de bonnes

relations avec un régime qui pratique couramment torture et détentions arbitraires, instrumentalisation de la justice à des fins de contrôle politique, détournement systématique du budget de l'État. Mais un régime, seule chose qui compte, qui préserve les intérêts français.

**C'est pour ces raisons que la France, qui aime tant se présenter comme le pays défenseur des droits de l'Homme et de l'idéal démocratique, doit suspendre sa coopération militaire avec un régime qui réprime dans le sang ceux-là justement qui se battent pour l'accomplissement de ces droits.**



**Survie** est une association loi 1901 créée en 1984 qui **dénonce toutes les formes d'intervention néocoloniale française en Afrique et milite pour une refonte réelle de la politique étrangère de la France en Afrique**. Survie propose une analyse critique et des modalités d'actions encourageant chacun à exiger un contrôle réel sur les choix politiques faits en son nom. Elle rassemble les citoyens et citoyennes qui désirent s'informer, se mobiliser et agir.

Survie produit une analyse régulière de la politique française en Afrique, édite le mensuel *Billets d'Afrique et d'ailleurs*, et publie des brochures et des livres. Sur cette base, elle mène des campagnes et mobilisations, des interpellations politiques, des actions judiciaires.

Elle compte plus de 1300 adhérent-e-s et 25 groupes et relais locaux dans toute la France.

Nous suivre :  
<http://survie.org>  
[www.facebook.com/surviefrance](http://www.facebook.com/surviefrance)  
[www.twitter.com/survie](http://www.twitter.com/survie)

Nous soutenir / s'abonner à *Billets d'Afrique et d'ailleurs* :  
<http://survie.org/qui-sommes-nous/presentation/agir-et-soutenir/article/je-soutiens-survie-13>